



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E13425

VALABLE JUSQU'AU 04/10/2024

ÉDITÉ LE 10/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 07/04/2022
8 000

Raison sociale : CHARRAUD

1 RUE DES GRANDS CHENES
86250 LA CHAPELLE BATON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 414 140 228

Téléphone : 05 49 87 67 42

Fax : 05 49 87 65 91

Siret : 414 140 228 00027

Portable :

Code NACE : 4332A

Site Internet : www.maisonsbois-charraud86.com

Numéro caisse de congés payés : 5422963

E-mail : charraud4@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 411458N1247000/001 336293/0

Responsabilité légale :

LFDL SARL PRÉSIDENT / TESTU DE BALINCOURT CÔME GÉRANT / TESTU DE
BALINCOURT RENAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 411458N1247000/001 336293/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.